

Jean Jamin
**LES LOIS
DU SILENCE**

ESSAI SUR LA FONCTION SOCIALE
DU SECRET



Photo de couverture:
Poids à peser l'or Ashanti,
représentant un homme
(probablement un prêtre)
en train de frapper un grand tambour
avec des baguettes recourbées.
(British Museum.)

dossiers africains

dirigés par

Marc Augé et Jean Copans

La façon dont les secrets chahotent les règles de la communication, dans les sociétés traditionnelles africaines, permet d'avancer que l'oralité — qui les caractérise en partie — n'est pas forcément source et garantie d'égalité. Tout comme l'écriture, la parole se prête à des accumulations, à des confiscations, à des dissimulations et à des suspensions. Elle rentre dans des stratégies de domination et des exercices de pouvoir. Elle se distribue hiérarchiquement en raison inverse de son utilisation : c'est dire, en somme, que tout gain de pouvoir se traduit par un gain de silence, par la mise en œuvre de mécanismes de pondération, de temporisation et de rétention de la parole et des discours.

La réalité sociale et culturelle des sociétés lignagères n'a pas cette transparence que lui confèrent les discours ou les théories locales, qui paraissent fonctionner sur le mode du singulier-pluriel : on parle de quelques-uns pour tous, on parle à ceux dont on ne parle pas; ou, selon une loi du silence : discours qui ne disent ce qu'ils disent que d'une manière tendant à prouver qu'ils ne le disent pas. Que ces discours occultent ou masquent les contradictions, les rapports de force et de domination, cela ne fait aucun doute, mais ils en sont également, par ce qu'ils taisent et du fait même qu'ils le taisent, la description.

En s'interrogeant sur le statut de la parole, sur les conditions sociales de production et de reproduction des discours, sur les modes de légitimation et de transmission des savoirs — cela à partir d'études de cas qui enrayent les processus de communication sociale (secrets cynégétiques, secrets initiatiques, prestations de serment) — cet ouvrage se propose de jeter les bases d'une sociologie du non-dit, ou plutôt du non-dire, et de dégager les principes d'articulation entre structures de codification, de communication et de subordination.

françois maspero, 1, place paul-painlevé, 75005 paris

françois maspero

dossiers africains

les lois du silence

jean jamin